

PARIS RECRUTE

150 Assistant·es Éducatif·ves Petite Enfance

En tant qu'Assistant·e Éducatif·ve Petite Enfance, vous exercez au sein de l'une des 406 crèches de la Ville de Paris.

Vous êtes intégré·e à l'équipe et vous participez, aux côtés des auxiliaires de puériculture, à l'accueil et l'accompagnement des enfants au quotidien.

A ce titre, vous êtes amené·e à :

- Mettre en place des activités adaptées à l'enfant, pour l'accompagner dans son développement et son autonomie
- Assurer la réalisation des soins du quotidien (repas, sieste, préparation et nettoyage des biberons...)
- Assurer l'accueil des familles (transmissions...)

En tant qu'agent·e de la Ville de Paris, vous pourrez bénéficier de formations métier et d'un accompagnement dans votre parcours professionnel.

Travailler à la Ville de Paris, c'est aussi adhérer aux valeurs du service public et donner du sens à votre vie professionnelle. C'est rejoindre une Ville engagée dans la transformation de son urbanisme pour relever les défis climatiques, améliorer le cadre de vie de ses habitants, protéger les plus vulnérables et impliquer les habitants aux décisions qui les concernent. C'est accueillir les Jeux Olympiques en 2024 et préparer le saut technologique de la Ville de demain !

Inscriptions au concours
**du 24 octobre
au 18 novembre 2022**

Concours

dans le corps des :
**Agent·es Techniques de la
Petite Enfance**

**principal·es de 2^{ème} classe
(catégorie C)**

Épreuves à partir du 02/01/2023

PROFIL :

- ▶ Être titulaire d'un CAP Petite Enfance ou d'un CAP Accompagnant Édu-catif Petite Enfance..
- ▶ Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique.
- ▶ Savoir travailler en équipe au sein d'un établissement d'accueil de la petite enfance.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)

www.paris.fr/recrutement

